Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Résultats du concours de juillet
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230125

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un encourageant article...

... Encourageant et courageux ! Aussi bien tenons-nous à remercier ici, de tout cœur, un cœur suspendu à la bonne place, M. A. Borel, de Brougg, de l'« Union suisse des paysans », pour les articles qu'il fait paraître sous le titre : « Patois romands et folklore national », soit dans l'*Industrie laitière*, soit dans le *Paysan suisse*.

Après avoir rappelé que 150 000 Suisses romands se servent encore du patois dans la vie de tous les jours, M. Borel écrit notamment :

Ces patois, dont chacun a gardé son originalité et sa saveur, constituent une richesse du folklore de notre Suisse romande. Le fait que, nonobstant une longue période de désintéressement sinon de lutte ouverte de la part des autorités et à l'école, ils ont réussi à maintenir jusqu'à ce jour des racines si profondes dans nos campagnes, indique qu'ils méritent de subsister encore à l'avenir. Toutefois, à notre époque d'industrialisation et de nivellement, ils sont toujours plus menacés.

Il convient de réagir avant qu'il soit trop tard. Quatre cantons — Berne, Fribourg, Valais et Vaud — accordent actuellement une protection officielle aux mouvements patoisants. Depuis quelques années, Radio-Lausanne diffuse des émissions en patois. Dans plusieurs cantons romands existent des amicales de patoisants et adeptes des patois régionaux. Il serait utile que tous les agriculteurs patoisants et amis des patois romands s'y serrent les coudes.

Il conclut en parlant du « Conseil des patoisants romands », qui s'attache à encourager et coordonner les efforts régionaux, et en recommandant à tous ceux qui ne font pas fi de nos traditions authentiques la lecture du *Conteur*, en passe de devenir le *Conteur romand*, dès septembre.

Résultats du concours de juillet

La définition : *C'est quelquefois la seule chose qu'un jeune soldat ait en portefeuille*, a dérouté plus d'un. Avouons qu'il faut avoir fait du service militaire pour que le mot *lit* vous saute à l'esprit ! C'est, en effet, une farce courante que les « bons copains » font à l'école de recrues aux jeunes « bleus » fraîchement émoulus : faire leur lit en « portefeuille », c'est-à-dire en redoublant un drap de telle sorte que plus on tire dessus, moins on peut pénétrer dans le lit de tout son long !

Plusieurs ont mis : Mie, Fil, Air !

Tuer, c'est se livrer à une « expédition » peu recommandée (Ad patres)... Hélas !

Merci encore à nos fidèles abonnés pour leurs messages encourageants. Il y en a qui réclament des Jeux de mots pour chaque dimanche de pluie... Mme Jeanne Paillard nous écrit : « Les mots croisés du *Conteur* sont attendus avec impatience : c'est le dessert d'un bon repas ! » Mme Durgnat, de son côté, déclare : « Bon courage à notre *Nouveau Conteur* auquel je souhaite longue vie et pleine réussite dans sa nouvelle parution. Je le dévore à son arrivée !

Ça fait plaisir tout de même et d'autant plus que le *Conteur*, qui va essayer de devenir le *Conteur romand*, aura besoin de tous pour vivre et prospérer. Faites-le connaître autour de vous et dites le plaisir que vous avez à faire ses Jeux de mots croisés. Merci !

Voici maintenant la liste des lauréats :

M. G.-H. Bornand, Payerne.
Mme J. Klunge, Clarens.
Mme Diserens, Bâle.
M. E. Mora, Frauenfeld.
M. Ginier, Le Sépey.
M. Armand Duvoisin, Chessel.
M. Jules Bornand, La Conversion.
Me G. Aeschlimann, Berne.
M. Charles Marguerat, Cully.
Mme J. Paillard, Lausanne.
M. Jaton, Baugy s. Clarens.
M. Durgnat, Lausanne.

Nous répétons que l'abonnement transmissible ne peut être attribué au concurrent lui-même. Oui, Mme Peneveyre, 6, Cheneau-de-Bourg, c'est vous la gagnante.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 septembre 1956, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.*

ERRATA

Dans l'article patois jurassien de Jules Surdez, *L'enhaintchure*, il s'est glissé quelques fautes. On voudra bien lire :

Saint-Ursanne (et non Sainte).

Son voie, laifôsse, œuvreuchïnt, siëté, troubye, entiërè.